

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article2444>

Au journal officiel du 7 août 2011

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : dimanche 7 août 2011

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Poids total roulant autorisé des véhicules terrestres à moteur utilisés pour le transport combiné, la desserte des ports maritimes et fluviaux et le transport de certains produits agricoles et agroalimentaires

[1]

Transports et voirie

– Arrêté du 4 août 2011 modifiant l'arrêté du 17 janvier 2011 relatif au [poids total roulant autorisé des véhicules terrestres à moteur utilisés pour le transport combiné, la desserte des ports maritimes et fluviaux et le transport de certains produits agricoles et agroalimentaires](#) NOR : TRAT1120867A

[L'intégralité du JORF n°0182 du 7 août 2011](#)



[1] Photo : © Kret